



## Communiqué de presse

Paris, le 17/02/2022

### ÉOLIEN EN MER : DÉCLARATION DE GUERRE D'EMMANUEL MACRON

La construction de 50 usines électriques éoliennes en mer annoncée à Belfort par le Président Emmanuel Macron est un génocide environnemental et une déclaration de guerre aux français. Ce programme :

Accaparera 11.500 km<sup>2</sup>, zones d'interdiction de navigation comprises<sup>1</sup>, soit une superficie plus grande que la Corse.<sup>2</sup>

Causera la ruine du patrimoine paysager et historique de la France de Dunkerque à Monaco, les éoliennes situées au raz des côtes, ayant un impact important sur le paysage, en raison de la taille gigantesque.<sup>3</sup>

Electrifiera les plages, par des lignes haute tension enterrées ou aériennes, où des millions de touristes, de vacanciers, de familles et d'enfants, viennent au bord de la mer se ressourcer devant des grands espaces naturels.

Infligera des blessures aux communes limitrophes nécessaires aux raccordements de ces usines qui seront reliées au réseau électrique par des transformateurs.

Mettra à mort la corporation traditionnelle des marins pêcheurs. Leurs espaces de travail historiques seront accaparés par des multinationales, des consortiums financiers et des fonds de pension étrangers.

Détruira l'environnement en faisant fi des rapports du [Conseil National de la Protection de la Nature sur l'éolien en mer](#) et des ONG, lanceurs d'alerte comme [SeaShepherd](#), [Robin des Bois](#) qui ne cessent de dénoncer les conséquences désastreuses de ces usines sur la biodiversité, sur les poissons, sur les mammifères marins et sur la pollution de l'eau

Cautionnera un véritable génocide des oiseaux migrateurs et des espèces protégées qui ne trouveront plus d'espaces pour se reposer, se nourrir, ou voler.

L'océan est le poumon de planète, le premier régulateur du climat. C'est aussi le principal puits de carbone. Personne n'a le droit de le détruire.

Comment le président Macron a-t-il pu affirmer son engagement à protéger la mer devant 50 chefs d'états réunis à Brest au sommet international « [One Ocean Summit](#) », alors que quelques jours avant, il avait décidé à Belfort de la couvrir d'éoliennes et de sacrifier tout le littoral français ?

(1) Selon les données officielles [Seine. Martine.gouv](http://Seine.Martine.gouv) (page 96), le projet du Tréport (1) dont la concession a été accordée pendant 40 ans pour 62 éoliennes de 8MW soit 496 MW au total, occupera une superficie de 108,4 km<sup>2</sup> à laquelle il faut ajouter une zone tampon d'interdiction de naviguer de 0,5 mile ce qui représentera une zone totale interdite de 143 km<sup>2</sup>

(2) Superficie Corse 8 722 km<sup>2</sup>

(3) [hauteur éoliennes du Tréport 210 m](#)

### **Contacts presse**

Hervé Texier  
Belle Normandie Environnement  
[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)  
06 89 58 70 27

Jean-Louis Butré  
Fédération Environnement Durable  
[Contact@environnementdurable.net](mailto:Contact@environnementdurable.net)  
0 6 80 99 38 0 8

Catherine Boutin  
Pulse  
[catboutin@hotmail.fr](mailto:catboutin@hotmail.fr)  
06 10 28 71 12